

Les professionnels des travaux publics disent leur inquiétude

MUNICIPALES

L'investissement communal a baissé de 17 % en Occitanie sur l'actuel mandat.

Un rappel au juste moment. Alors que se profilent les municipales de 2020, les professionnels des travaux publics intervenant en région alertent les candidats sur les « enjeux » qui accompagnent les activités de ce secteur. Mais aussi les inquiétudes nées d'un constat : « Sur les cinq premières années de l'actuel mandat, les dépenses de travaux publics du bloc communal ont, en Occitanie, baissé de 17 % », interpelle Olivier Giorgiucci, président de la Fédération régionale des travaux publics Occitanie. Ces dépenses sont passées de 7,5 milliards d'euros sur la pé-

riode 2008-2012 à 6,2 milliards sur 2014-2018. Or, rappelle-t-il, « près de 80 % des plus de 2 milliards d'euros de dépenses d'investissements et d'entretien de travaux publics réalisés en Occitanie sont le fait du bloc intercommunal ». C'est « presque autant que les Départements et six fois plus que la Région ». Ce que craignent les professionnels des travaux publics, c'est « la fin des maires bâtisseurs ». Le 24 octobre, lors des assises qu'organise la FRTP Occitanie, à Agde, un élément majeur sera mis en avant : « à 90 %, notre activité concerne de l'entretien ». Son président rappellera aussi un risque, « celui de la fracture territoriale entre les métropoles et les périphéries ».

Karim Maoudj

kmaoudj@midilibre.com

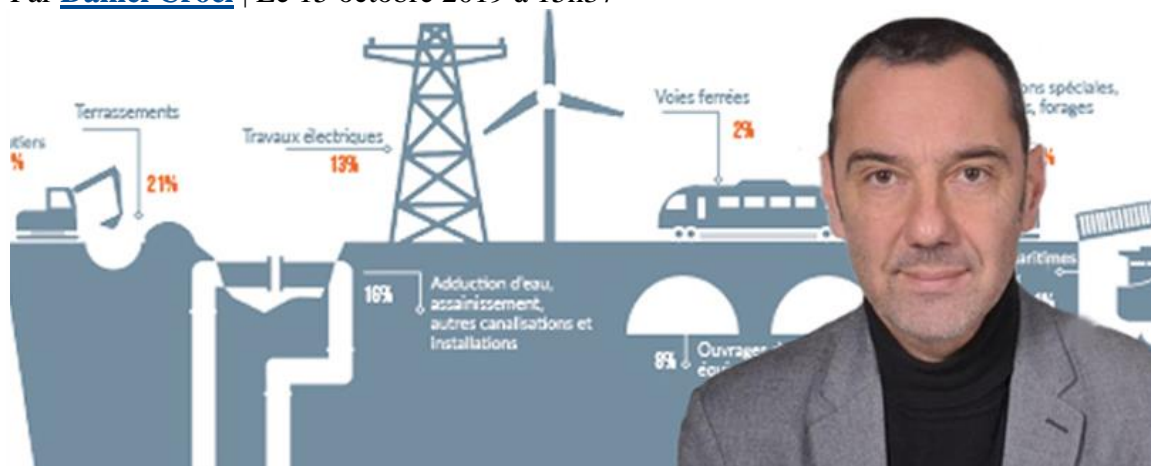


La baisse des dépenses communales est une réalité. JEAN-MICHEL MART

Travaux publics : la FRTP Occitanie mise sur le bloc communal



Par [Daniel Croci](#) | Le 15 octobre 2019 à 15h37



Lors d'un point presse ce 15 octobre, Olivier Giorgiucci, le président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie (2000 entreprises, 26 000 salariés, 3,9 milliards de chiffre d'affaires), s'est inquiété de l'avenir de l'investissement local. A l'approche des prochaines élections municipales, il a rappelé que le bloc communal (les communes de moins de 3500 habitants, intercommunalités, syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification...) représentaient 80 % des dépenses et investissements des travaux publics menés en région. Des investissements en baisse de -17% depuis 2014, soit une perte sèche de commande publique de 1 milliard d'euros sur la période pour les entreprises de TP régionales.

Un bloc communal primordial

« Notre activité dépend à plus de 65 % de la commande publique. On le comprend aisément puisque nous construisons et entretenons des voiries, des ponts, des réseaux d'eau et d'énergie... Au sein de cette commande publique les collectivités locales sont prépondérantes » confirme Olivier Giorgiucci. Chaque année, les collectivités territoriales d'Occitanie réalisent plus de 2 milliards d'euros de dépenses d'investissement et d'entretien de travaux publics. Et près de 80 % de ces dépenses et investissements sont réalisées par le bloc communal. C'est-à-dire les communes, les intercommunalités, les syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification... Le solde est lié à la commande publique passée par les collectivités territoriales (région, départements...). « En Occitanie, il y a 4190 communes de moins de 3500 habitants. A elles seules, elles réalisent la moitié des travaux publics des communes. C'est presque autant que les départements, et c'est presque 6 fois plus que la Région ! Les travaux publics sont donc particulièrement concernés par l'élection municipale. » précise le président de la FRTP-O.

-17% pour les travaux publics

A l'approche des municipales, l'inquiétude concernant la baisse des investissements publics va toujours grandissante. Les professionnels régionaux des TP viennent à nouveau de tirer la sonnette d'alarme. Chiffre à l'appui, la période des élections municipales et des trois ans qui suivent ces élections, montrent un désinvestissement des élus dans l'acte de la construction ou de l'entretien des ouvrages et réseaux publics. Pour Olivier Giorgiucci, le mandat municipal qui s'achève a été marqué par une baisse historique de l'entretien et de l'investissement dans les travaux publics. Les travaux publics sont particulièrement concernés par l'élection municipale. Pour la FRTP-O : « Chacun des maires, de chaque ville ou village, est important ». Les deux dernières élections municipales montrent en effet une baisse sensible des

investissements par les collectivités du bloc communal. La fédération la chiffre à -17 % : de 7532 M€ entre 2008-2012 à 6225 M€ sur la période 2014-2018, soit une perte d'investissement de plus de 1 milliard d'euros sur la période. Plusieurs facteurs sont liés à cette chute.

Un bloc sous contrainte

Les chiffres confirment l'omnipotence de la strate communale. *» Les collectivités du bloc communal gèrent en région, 92 000 km de voirie. Cela représente les deux tiers de l'ensemble des routes de l'Occitanie ! Elles gèrent aussi en Occitanie plus de 100 000 km de réseau d'assainissement, plus de 100 000 km de réseau d'eau potable, et 3000 stations d'épuration... dont certaines attendent d'être rénovées »*. La baisse des dotations orchestrée ces dernières années, l'incertitude des compétences laissées au maire par la Loi NOTRe, le sentiment d'abandon que ressentent les élus communaux, seraient donc un contre sens osé surtout lorsque l'on parle de voiries. *» Pourtant les collectivités du bloc communal ont renforcé leur taux d'épargne et resserré la durée d'endettement (entre 4 et 5 ans) «* confirme Olivier Giorgiucci, ajoutant *« la variable d'ajustement a été une baisse des investissements. »* Mais la construction et surtout l'entretien régulier des infrastructures restent un enjeu à la fois en termes d'activité, d'emplois mais également d'attractivité des territoires et de dépenses futures : *« La valeur de reconstruction à neuf du patrimoine routier régional est estimé à plus de 150 milliards d'euros, c'est à peu près équivalent au PIB de la région Occitanie ! »*. Avec des investissements qui ne sont plus à la hauteur des ambitions de la France. Le classement de la qualité des infrastructures du Forum de Davos paru hier montre que notre pays est passée de la 7^e à la 18^e place en un an ! *»* souligne le président de la FRTP-O. Un classement qui en dit long sur l'urgence de rétablir le cercle vertueux de l'investissement travaux publics.

L'exemple du département du Gard

De cette suite d'éléments anxiogènes pour les entreprises régionales du secteur, émerge toutefois quelques lueurs d'espoir. L'une des plus cohérentes vient de l'Est de la région, du département du Gard plus précisément. L'institution départementale gardoise a mené un tour de table pour voir comment fléchir efficacement le financement des investissements TP vers les communes pour qu'ils aboutissent. L'objectif est bien désormais de réaliser et non plus seulement d'affecter des subventions. Les petites communes savent désormais, via une sorte de guichet unique, si toutes les subventions sont attribuées par chacun des donneurs d'ordre potentiels. *« On constate la multiplication de petits appels d'offres parce que le département pousse également à la réalisation effective des travaux. Ce dispositif a été mis en place avec l'appui fort du préfet, il y a un an et demi, et les résultats se font déjà percevoir »* confirme un des élus de la FRTP sur le Gard. Un dispositif qu'il conviendrait de généraliser.

Des assises régionales au Cap d'Agde

Dans ce contexte de pré-élections municipales, et de baisse sensible de la commande publique, la FRTP-Occitanie organise ses Assises régionales le 24 octobre prochain au Cap d'Agde (lire notre article). L'intitulé de cet événement : « Municipales 2020 : quel avenir pour l'investissement local ? ». Le politologue, Emmanuel Négrier et l'économiste, Nicolas Bouzou débattront du sujet avec les professionnels des TP régionaux.



F RTP Occitanie : "Notre cible, c'est le bloc communal"

Les travaux publics seront un enjeu majeur pour les municipales. Les acteurs des travaux publics affichent leur inquiétude : la baisse de 17 % des dépenses en travaux publics du bloc communal en Occitanie va-t-elle se poursuivre durant le prochain mandat municipal ? Lors des Assises régionales du 24 octobre au Cap d'Agde, ils martèleront les enjeux en espérant mobiliser les élus (et futurs élus).

Les élections municipales sont de toutes les discussions chez les acteurs des travaux publics. A cinq mois précisément de l'échéance électorale, la Fédération régionale des travaux publics (F RTP) Occitanie pose les bases du débat et s'apprête à jouer les aiguillons auprès des élus en rappelant les enjeux des investissements en travaux publics pour les territoires. Et pour leur profession.

Dans une conférence de presse le 15 octobre, Olivier Giorgiucci, le président de la F RTP Occitanie (26 000 salariés en Occitanie, 3,9 Mds € de chiffre d'affaires pour 2 000 entreprises) dresse un tableau inquiet.

« Notre activité dépend à plus de 65 % de la commande publique, rappelle-t-il en préambule. Nous construisons et entretenons des voiries, des ponts, des réseaux d'eau et d'énergie. Les collectivités locales sont prépondérantes : chaque année, en Occitanie, elles réalisent plus de 2 Mds € de dépenses d'investissement et d'entretien de travaux publics. Près de 80 % de ces dépenses sont réalisées par le bloc communal : les communes, les intercommunalités, les syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification. »

Un patrimoine conséquent à entretenir...

L'Occitanie compte 4 190 communes de moins de 3 500 habitants. Selon la F RTP, à elles seules, elles réalisent la moitié des travaux publics de l'ensemble des communes, soit *« presque autant que les Départements et près de six fois plus que la Région »*.

Ce qui fait dire à Olivier Giorgiucci que *« pour nous, chacun des maires, de chaque ville ou village, est important »*, au regard du patrimoine conséquent d'infrastructures et de réseaux que gère cet échelon territorial.

Ainsi, les communes d'Occitanie gèrent-elles 92 000 km de voirie, soit les deux tiers de l'ensemble des routes de la région. De leur côté, les intercommunalités d'Occitanie ont la charge des réseaux d'eau potable et d'assainissement, qui représentent plus de 100 000 km chacun et 3 000 stations d'épuration. A ce patrimoine communal et intercommunal, s'ajoutent l'éclairage public, des aménagements et des ouvrages divers, des équipements touristiques et de loisirs, des réseaux de transport et d'énergie, des zones d'activité, etc.

... mais une glissade « sans précédent » des investissements

« Il faut entretenir le patrimoine, martèle Olivier Giorgiucci. Le cas des ouvrages ou des ponts est assez emblématique. Comme pour les voiries, on connaît en fait assez mal l'état réel d'entretien

du patrimoine communal. Le classement de la qualité des infrastructures du Forum de Davos est paru hier : la France est passée de la 7e à la 18e place en un an ! Quand on n'entretient pas correctement les infrastructures ou les réseaux, on génère bien sûr des risques pour les utilisateurs, mais on génère aussi des coûts futurs : on peut multiplier par 10 le coût des réparations si on doit reconstruire ! Mieux vaut donc entretenir régulièrement pour ne pas creuser la "dette grise". »

Et le président de la FRTP Occitanie d'affirmer que « *le mandat municipal qui s'achève a été marqué par une baisse historique de l'entretien et de l'investissement dans les travaux publics* ». Selon lui, les comparaisons réalisées sur les dépenses en travaux publics du bloc communal en Occitanie entre le mandat municipal en cours (de 2014 à 2018) et le précédent (de 2008 à 2012) révèlent une baisse de 1 Md €, soit un recul de 17 %.

« Pendant la même période les dépenses courantes des collectivités ont connu une évolution positive, ajoute Olivier Giorgiucci. Les finances de ces collectivités sont saines. Or durant le mandat qui s'achève, la glissade a été sans précédent. »

Malgré un regain d'activité depuis un an et demi, le secteur n'a pas retrouvé le niveau attendu et s'interroge sur la nature, conjoncturelle (du fait des élections à venir) ou structurelle, des investissements réalisés.

Irréaliste et dangereux

Le président de la FRTP pointe la fracture territoriale et numérique mise en lumière par la crise des Gilets jaunes, et affirme que se contenter d'un modèle qui accompagnerait la croissance des métropoles en pensant que celles des autres territoires suivra est « *irréaliste et dangereux* ».

Autre enjeu majeur : la transition climatique et environnementale dans une région très exposée à des épisodes météorologiques violents.

« Nous ne sommes pas vraiment en avance, pointe-t-il. Aujourd'hui encore, 25 à 30 % de l'eau produite en Occitanie est perdue dans les fuites des réseaux... Dans certaines communes les pistes cyclables, les transports collectifs, les équipements intermodaux reviennent dans les débats après avoir été un peu oubliés. C'est très bien, mais il faut des projets qui s'inscrivent dans la durée et qui survivent au cycle électoral... Il ne faut pas opposer écologie et travaux publics ! Les travaux publics dans les communes du littoral illustrent bien cette évolution de nos métiers. Il y a aujourd'hui une génération de jeunes qui sont familiers des techniques de préservation de l'environnement. »

La fin des maires bâtisseurs ?

« *Municipales 2020 : coup de frein ou relance de l'investissement ?* ». Tel sera le sujet des Assises régionales des travaux publics qui se tiendront le 24 octobre au Cap d'Agde.

La fédération a invité le politologue Emmanuel Négrier et l'économiste Nicolas Bouzou. Au menu, des interrogations portant sur la pérennité de la reprise actuelle de l'investissement des collectivités, l'hypothétique fin des maires bâtisseurs, la portabilité de projets structurants, ou la dichotomie entre les besoins et les objectifs affichés.

« Notre cible, c'est le bloc communal », scande Olivier Giorgiucci.

Par Cécile Chaigneau

Publié sur *La Lettre M* (<https://www.lalettrem.fr>)

[Accueil](#) > Travaux publics : les communes sources des futurs marchés du secteur

Région Occitanie / Languedoc-Roussillon | BTP | 15/10/2019

Travaux publics : les communes sources des futurs marchés du secteur



DR

Les assises des travaux publics se déroulent le 24 octobre au Palais des Congrès d'Agde avec comme thème « Municipales 2020 : quel avenir pour l'investissement local ». Entouré d'acteurs du secteur (Eifage Routes, NGE, Razel Bec, Spie Batignolles, Solatrag, Vinci, Ruas...), Olivier Giorgiucci, président de la fédération régionale des travaux publics Occitanie résume l'enjeu des marchés proposés par le bloc communal (communes, intercommunalités, syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification...) pour le secteur des travaux publics. En Occitanie, les collectivités investissent 2 Md€ par an en travaux et entretien. « *Près de 80 % des investissements sont réalisées par le bloc communal*, précise le président de la fédération des TP, secteur dont l'activité dépend à 65 % de la commande publique. *Si les métropoles semblent omniprésentes, les communes de moins de 3 500 habitants réalisent 47 % des travaux publics en raison de l'importance de leur patrimoine d'infrastructures et de réseaux. C'est presque autant que les Départements et presque 6 fois plus que la Région !* » L'enjeu est donc de taille pour le secteur qui a enregistré une baisse d'activité sans précédent de 17 %, soit 1 Md € entre les deux précédent mandats*. « *La baisse des dotations et la Loi NoTRe ont conduit les collectivités à assainir leurs finances au détriment de l'investissement. Or, investir dans les voiries, les infrastructures et les réseaux assurent l'attractivité des territoires, atténue la fracture numérique et favorise la transition climatique et écologique* », déclare-t-il.

Un politologue et un économiste en éclairer

Il poursuit : « *Les communes littorales se sont engagées depuis longtemps dans la résilience climatique avec les travaux sur les lidos de Sète et de La Grande-Motte. Il ne s'agit pas d'opposer les TP et l'écologie. On voit d'ailleurs naître des projets de pistes cyclables et des équipements intermodaux, ces projets survivront-ils aux cycles électoraux ?* » Dans le Gard, une expérience est menée pour accompagner les investissements des communes où l'État, la région et le CD 30 fléchent leurs financements pour faire aboutir les projets communaux. Aussi pour éclairer les élus, la fédération a convié à ses assises le politologue Emmanuel Négrier et l'économiste Nicolas Bouzou pour évoquer les questions de la reprise durable de l'investissement des collectivités, va-t-on vers la fin des maires investisseurs, le débat électoral reste centré sur le maire et ses projets alors que les compétences sont intercommunales...

* 7,5 Md€ investis sur la période 2008-2012 à 6, 2 Md€ de 2014-2018